

Fêtes de mai

Autor(en): **Héritier, G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

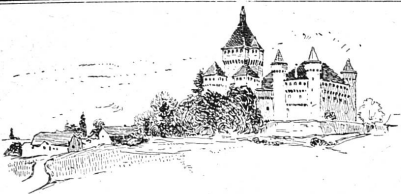
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr.

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 28 mai 1920. — Fêtes de
mai (G. Héritier). — Lo VILHIO DÈVESÀ :
Ronde fribourgeoise. — Le maréchal de Poirel (Jean
de la Cerjaulette). — A quelque chose malheur est
bon. — CHEZ NOUS : Le Flon (Niche). — La psycho-
logie du nouveau décoré (Ch. Monselet). — FEUIL-
LETON : Fumée, suite (B. Dumur).



FÊTES DE MAI

ADIS quand la vie en Suisse était simple
et patriarcale, lorsque le cosmopolitisme
n'avait pas encore évincé les jolies tradi-
tions et les joyeuses coutumes, le mois de mai, en
nombre de cantons, était salué par des fêtes exqui-
ses. Les enfants chantaient les « chants de mai » et
dansaient des rondes dont le *Jeu du feuillu*, de Ja-
ques-Dalcroze donne une idée. En Suisse romande
ces danses étaient fréquentes. On chantait aussi, en
« rondant » dans le canton de Berne, et la mode a
subsisté jusqu'aujourd'hui dans le Tessin. On fête
aussi le premier dimanche de mai; parfois le pre-
mier mai. Et c'est d'un aspect fort joli, infiniment
gracieux. Des jeunes filles ou des jeunes garçons,
souvent les uns et les autres, enguirlandés et por-
tant des rameaux verts et fleuris, processionnent
dans le village en chantant le printemps.

Beau mois de mai, joyeux, joli
Mois de mai tout nouveau fleuri,
Chantez fillettes...
Mois de mai qu'on disait perdu
Aujourd'hui tu es revenu,
Dansez fillettes !
Dansez, fillettes et garçons
Dansez et chantez la chanson
Du printemps qui fleurit l'herbette,
Riez, fillettes !

Et tout en disant ces « maientes », ils sollicitent
de petits présents. Parfois le cortège est précédé
d'un couple, les époux de mai, nommés aussi roi et
reine de mai, qui symbolise une année abondante
pour toute la région.

Dans le canton de Neuchâtel, à Dombresson, par
exemple, les garçons n'avaient la permission de
chanter que si les hêtres étaient déjà feuillés le
premier dimanche de mai. Au cas contraire, c'é-
taient les filles qui chantaient. Ailleurs, quand les
garçons chantaient, ils avaient le droit d'embrasser
les filles.

Quand la Maientse on chantera,
Embrassera qui nous plaira.

dit encore une façon proverbe.

Au dix-huitième siècle et au début du dix-neu-
vième, à Grandson et à Arzier (Vaud), le cortège
était conduit par une délicieuse fillette, couronnée
de muguet, de pervenches, de violettes et qu'on
appelait « reinette de mai ». A Estavayer les gar-
çons circulaient dans des chars avec des fleurs blan-
ches qu'ils jetaient aux filles avec force lazzis pa-
tois. Celles-ci ne demeuraient pas en reste et leur
lançaient des fleurs jaunes en les appelant « Bovin-
rons » (petit bouvier). Dans la campagne fribour-
geoise, la mode de ces fleurs jaunes pour marquer
les garçons est coutumière. On en fixe des bouquets
aux faîtes des toits et les garçons doivent les enle-
ver par tous les moyens possibles. De là des exploits
de gymnastique et de hardiesse au cours desquels
les plus audacieux et les plus adroits se distinguent.

En certaines localités, dont le nombre, hélas !
tend à diminuer, on dresse des arbres de mai; ce
sont, d'ordinaire, des sapins ornés de rubans mul-
ticolores, de fleurs, de bibelots en clinquant. Au-
trefois, dans les cantons de Vaud, Soleure, Tessin,
Zurich, Berne (Jura), ces arbres étaient fréquents,
mais, aujourd'hui, ils deviennent rares. D'autres
coutumes de mai, railleuses ou gracieuses, ont dis-
paru. Aussi, dans nombre de villages, on décorait
d'un petit arbre vert les maisons des jeunes filles
un peu... légères. Cet usage semble être partout
aboli.

En revanche, certaines choses jolies ont ressus-
cité en ces dernières années, entre autre l'orne-
mentation fleurie des fontaines.

Dans quelques paroisses de la Suisse centrale,
le mois de mai est salué par les cloches et tandis
que carillonnent gaiement tous les clochers, les
bonnes gens prient pour que l'année soit féconde.
En Suisse romande, au seizième et au dixseptième
siècle, la venue du joli mois était célébrée par
des « Châteaux d'amour ». Les renseignements
font défaut sur ce sujet poétique. C'était sans doute
une survivance de ces jeux d'amour du moyen âge,
qui consistaient dans le siège et la prise figurées
d'une citadelle défendue par des jeunes filles qui
lançaient des fleurs en guise de projectiles. Les
batailles de fleurs, dont s'égalaient les carnavals de
Provence et d'Italie donnent une idée moderne de
ce que pouvaient être des réjouissances d'autrefois.

Enfin, pour terminer, citons le « 1^{er} mai » des ou-
vriers socialistes, fête plus politique que plaisante
et où l'Internationale remplace la « maientse » des
villageois.

G. Héritier.

Les gâtées de l'annonce. — L'annonce suivante,
publiée par un de nos journaux romands, s'adresse
particulièrement aux dames :

« Ne voulant continuer que l'article en poil de cha-
meau, nous vendons à moitié prix nos robes de cham-
bre chaudes, fantaisies et deuil pour dames. Ces der-
nières sont tout à fait modernes et doublées de fla-
nelle, etc.

Qu'est-ce qu'une caution ? demandait un examina-
teur de droit à un candidat.

— C'est une garantie prise, répondit-il avec em-
barras.

— De quel genre et dans quel but ?

— Elle doit parer à certaines éventualités.

— Alors, si le temps se couvre et si je sors avec
mon parapluie, je prends une caution ?

— Pardon ! fit l'élève en se ravissant, vous ne pre-
nez qu'une précaution !



RONDE FRIBOURGEOISE

Intré Tzerlin é Marchin
Ley a ouna tzapalette;
Intré Tzerlin é Marchin;
Sur le verdindin,
Dans mon jardin.
Ley a ouna tzapalette,
Din, din, dans mon jardin.

I ley a on moinou bllian,
Que confiché lé filleté
I ley a on moinou bllian,
Sur le verdindin,
Dans mon jardin,
Que confiché lé filleté
Din, din, dans mon jardin.

Lé z'a toté confécha;
Li'a léchi la pllie galéza;
Lé z'a toté confécha,
Sur le verdindin,
Dans mon jardin.
Li' a léchi la pllie galéza,
Din, din, dans mon jardin.

Porquie me déléchi-vo,
Mé qué chu la pllie galéza ?
Porquie me déléchi-vo ?
Sur le verdindin.
Dans mon jardin.
Ley a ouna tzapalette
Din, din, dans mon jardin.

Entre Echarlens et Marsens
Il y a une petite chapelle,
Entre Echarlens et Marsens,
Sur le verdindin,
Dans mon jardin,
Il y a une petite chapelle
Din, din, dans mon jardin.

Il y a un moine blanc
Qui confesse les fillettes, etc.

Il les a toutes confessées,
Moi qui suis la plus jolie ? etc.

Pourquoi me délaissez-vous,
Moi qui suis la plus jolie ? etc.

LE MARÉCHAL DE POIREL

Souvenir du 16 mai.

L y a encore des esprits indépendants !...
C'est ce que je me disais en sortant de la
forge du citoyen Malbout. En voilà un
gaillard ! Il aurait fallu le faire parler à la Maison
du Peuple la veille du mémorable 16 mai. Malheu-
reusement les comités l'ont laissé dans l'ombre,
s'exprimer sur son enclume à façonner le fer rouge